

Fonds pour les technologies de la santé 3^e cycle

Appel de déclarations d'intérêt provenant d'équipes d'innovation en santé sur le thème :

De meilleurs soins plus près du domicile

Description

La technologie peut améliorer l'expérience des soins à domicile et en milieu communautaire vécue par les clients et les personnes soignantes, en facilitant leur communication avec l'équipe de soins, leur accès aux services (notamment la prise de rendez-vous et la planification) et leur accès à des renseignements tels les plans de soins et les résultats d'évaluations médicales.

Les clients des soins à domicile et en milieu communautaire, les personnes soignantes, les fournisseurs de services et les RLIS travaillent ensemble à la planification et à la prestation des services. Les clients et les personnes soignantes réclament une continuité accrue de leurs équipes de soins et une correspondance plus étroite entre leurs besoins et les aptitudes et compétences des prestataires.

Les Ontariennes et les Ontariens se sont ralliés à la santé numérique et à ses capacités. Un nombre croissant de clients et de personnes soignantes sont prêts à recourir à la technologie pour améliorer leur expérience des services de santé à domicile et en milieu communautaire. Les outils de santé numériques peuvent les aider à s'impliquer plus activement dans leurs soins et à être mieux informés.

Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) a établi les priorités suivantes relevant du thème général « De meilleurs soins plus près du domicile » :

- **Communication entre les clients et l'équipe de soins** – Mise au point ou adoption de solutions qui transforment la façon dont les clients et les personnes soignantes communiquent avec leur équipe de soins. La solution devrait comporter les capacités suivantes, sans s'y limiter : des communications sécurisées; la consultation du calendrier et la prise de rendez-vous; la possibilité d'avoir accès à des renseignements comme les plans de soins et les résultats d'examens.
- **Continuité des fournisseurs de soins** – Mise au point ou adoption d'un outil de logistique et d'ordonnancement qui permet aux fournisseurs de soins à domicile et en milieu communautaire de mieux faire correspondre les aptitudes, les compétences et les disponibilités du personnel aux besoins des clients. La solution devrait assurer une meilleure continuité des fournisseurs faisant partie de l'équipe soignante d'un client. L'outil peut comprendre des fonctions qui facilitent le transport et d'autres services destinés aux clients d'une région donnée.
- **Aide à la vie autonome des clients** – Mise au point ou adoption de solutions qui aident les personnes âgées et les clients des services de santé à domicile à continuer à vivre chez eux de manière autonome. Il peut s'agir de dispositifs ou de solutions qui facilitent les activités

quotidiennes, par exemple l'hygiène personnelle, l'élimination et la propreté, les déplacements et les repas.

Toute demande soumise au Fonds des technologies pour la santé, qu'il s'agisse d'un projet d'évaluation préalable à la mise en marché ou d'un projet d'adoption, **doit** se rattacher à au moins une des priorités en matière de santé décrites ci-dessus. Dans leur demande, les équipes d'innovation en santé doivent faire état des consultations menées auprès d'un ou de plusieurs RLISS et de la participation de ces réseaux au projet, de manière à ce que le projet s'harmonise au secteur des soins à domicile et en milieu communautaire ainsi qu'aux RLISS.

Contexte et raison d'être

- L'une des attentes importantes chez les Ontariens et les Ontariennes consiste à avoir accès à des soins près de leur domicile afin de pouvoir vivre chez eux plus longtemps. Les Ontariens s'attendent à ce que leur système de santé soit intégré et à ce qu'il puisse leur communiquer des renseignements, et communiquer des renseignements aux intervenants de leur cercle de soins, de façon à mieux répondre à leurs besoins.
- Les solutions et les outils numériques sont des éléments clés pour parvenir à l'intégration du système de santé souhaitée par les Ontariens. En tirant parti des initiatives réalisées jusqu'à présent, la santé numérique à domicile et en milieu communautaire tâchera de répondre aux besoins des clients et des personnes soignantes en améliorant la transition entre les soins à domicile et en milieu communautaire et d'autres secteurs du système de santé.
- Ce thème va dans le sens du plan d'action du MSSLD *Priorités aux patients : Feuille de route pour renforcer les soins à domicile et en milieu communautaire*, qui raffermi l'engagement du MSSLD consistant à donner la priorité aux gens et aux patients en améliorant leur expérience des soins de santé. La feuille de route énonce cinq objectifs, soit :
 - **Accorder la priorité aux clients et aux personnes soignantes** : La planification et la prestation des soins à domicile et en milieu communautaire sont axées sur les clients et les personnes soignantes. Toute personne qui présente des besoins pouvant raisonnablement être satisfaits à domicile ou en milieu communautaire recevra du soutien à cette fin.
 - **Améliorer l'expérience des clients et des personnes soignantes** : Les clients et les personnes soignantes comprennent à quelle forme de soutien ils peuvent s'attendre et bénéficient d'un système qui répond à leurs besoins en temps opportun. Les renseignements sur la prestation des services sont facilement accessibles au public.
 - **Améliorer la qualité, l'uniformité et la transparence** : Les clients reçoivent des soins uniformes et de qualité supérieure dans l'ensemble de la province. Les soins reposent sur des avis d'experts et des données probantes. Les programmes de soins à domicile et en milieu communautaire font appel à des outils et à des mécanismes de soutien normalisés afin de renforcer la qualité des services et des programmes offerts.



- **Planifier et accroître la capacité** : Les investissements sont axés sur l'accroissement de la capacité et du rendement du système de soins à domicile et en milieu communautaire.
- **Moderniser la prestation** : L'ensemble du secteur bénéficie de modèles de financement à jour, de méthodes d'évaluation uniformes, de modes souples de passation de marchés, d'une main-d'œuvre stable et d'une technologie améliorée.

Autre information de fond

- Priorité aux patients : Plan d'action en matière de soins de santé, 2015
 - http://www.health.gov.on.ca/fr/ms/ecfa/healthy_change/docs/rep_patientsfirst.pdf
- Priorités aux patients : Feuille de route pour renforcer les soins à domicile et en milieu communautaire, 2015
 - <http://www.health.gov.on.ca/fr/public/programs/lhin/roadmap.pdf>
- Priorités aux patients, Résultats de la première année, 2016
 - http://www.health.gov.on.ca/fr/ms/ecfa/healthy_change/report_year_one.aspx
- Priorités aux patients, Résultats de la deuxième année, 2017
 - http://www.health.gov.on.ca/fr/ms/ecfa/healthy_change/report_year_two.aspx
- Amener les soins au domicile : Rapport du Groupe d'experts pour l'examen des soins à domicile et en milieu communautaire
 - http://health.gov.on.ca/fr/public/programs/lhin/docs/hcc_report.pdf
- Soins à domicile et en milieu communautaire – Énoncé de valeurs, 2017
 - <http://www.health.gov.on.ca/fr/public/programs/lhin/default.aspx>